

SERODIAGNOSTIC DES AFFECTIONS PARASITAIRES PAR TECHNIQUE D'IMMUNO-EMPREINTE

Condition de prélèvement :

- Pour la leishmaniose viscérale et l'hydatidose : sang total sur tube sec. Il n'est pas indispensable d'être à jeun.
- Pour la toxoplasmose oculaire : sang total sur tube sec et liquide de ponction de la chambre antérieure de l'œil

Délais de rendu des résultats : 2-7 jours après le prélèvement